



## PROCÈS VERBAL

### Commission Territoriale de Discipline

### Samedi 17 janvier 2026

---

Réunion à Salle du Conseil, Mairie de Pontivy, 8 Rue François Mitterrand, 56300 Pontivy, de 09h à 12h45

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Ludovic GIBOULOT

Membres : Alexandra LE NY, Justine GAC, Dominique TRUBERT (absent excusé), Joël VOYE, Marc MOREAU, Anne-Marie LECOCQ

---

**Dossier 21F62 :**

*Retrait :*

Match : U18M 2E DIV TER

Concerné : Officiel A

Club : Club B

Motif retenu : B4. Fautes individuelles - Atteintes aux biens et aux espaces réservés - Dégradations de matérielles ou de biens

Sanction : 1 date ferme / 1 date avec sursis

Pénalité financière : 90 €

**Dossier 21F65 :**

*Retrait :*

Match : U18F BRAS EXCEL

Concerné : Officiel A

Club : Club A

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €

**Dossier 21F66 :**

*Retrait :*

Match : U18F BRAS EXCEL

Concerné : Officiel B

Club : Club B

Motif retenu : A2 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Injure sans circonstances particulières

Sanction : 3 dates fermes

Pénalité financière : 180 €



**Dossier 21F67 :**

*Retrait : Jacques Morizur*

Match : 1ERE DIV MAS

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A5 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Action de jeu particulièrement sans retenu avec circonstance atténuante - notion de première faute

Sanction : 1 date avec sursis

Pénalité financière : 30 €

**Dossier 21F68 :**

*Retrait : Alexandra LE NY*

Match : U15M EXC REG

Concerné : Officiel A

Club : Club A

Motif retenu : A1 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Attitude incorrecte avec circonstance aggravante

Sanction : 2 dates fermes et 2 dates avec sursis

Pénalité financière : 180 €

**Dossier 21F78 :**

*Retrait : Jacques Morizur, Joël VOYE*

Match : D2F

Concerné : Officiel A

Club : Club A

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €

**Dossier 21F79 :**

*Retrait : Jacques Morizur, Joël VOYE*

Match : D2F

Concerné : Présidente

Club : Club A

Motif retenu : C3 . Fautes individuelles - Atteintes à l'éthique du sport - Manquement à l'établissement de la FDME avec circonstance atténuante -notion de première faute

Sanction : 6 dates ferme

Pénalité financière : 360 €



**Dossier 21F80 :**

*Retrait :*

Match : U15F DIV 1 TER

Concerné : Officiel A

Club : Club A

Motif retenu : A1 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Contestation répétées avec circonstance très aggravante

Sanction : 8 dates ferme

Pénalité financière : 480 €

**Dossier 21F81 :**

*Retrait :*

Match : U15F DIV 1 TER

Concerné : Responsable de salle

Club : Club A

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €

**Dossier 21F82 :**

*Retrait :*

Match : U15F DIV 1 TER

Concerné : Présidente

Club : Club A

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €

**Dossier 21F83 :**

*Retrait : Alexandra LE NY*

Match : EXCEL MAS

Concerné : Responsable de salle

Club : Club A

Motif retenu : C2 . Fautes individuelles - Atteintes à l'éthique du sport - Manquement à sa charge pour un responsable de salle

Sanction : 1 date ferme / 1 date avec sursis

Pénalité financière : 90 €

**Jacques MORIZUR**  
**Président de la Commission Territoriale de Discipline**